



BULLETIN D'INFORMATIONS - N°251 - JANVIER 2024 Site Internet : www.saint-servais-29.fr

AGENDA



- ➔ **Veillée ; conte de Noël** le 27 décembre à la bibliothèque.
- ➔ **Vœux du Maire** le samedi 6 janvier à la salle polyvalente à 18h30.
- ➔ **KIG HA AFRZ APE** le dimanche 28 janvier.



AVIS AUX HABITANTS



▪ **Recensement**

Les filles et les garçons nés en janvier 2008 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.



▪ **Les nouveaux habitants** sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.



▪ **Chiens en divagation :**

Après de nombreuses plaintes en Mairie, il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leurs animaux ne soient pas en divagation. Dans le cas contraire, nous serions dans l'obligation d'envoyer votre animal à la fourrière de BODILIS.



▪ **Modifications Horaires mairie :** La mairie sera fermée tous les après-midis pendant les vacances scolaires de Noël.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 à la salle Ty Léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de David LE BORGNE, Fabienne MADEC, Valérie PAUL, Jérôme BOITE absents excusés.

Le secrétaire de séance est Christel ABGRALL.

DETR 2024

Un dossier sera déposé pour le 29 décembre au plus tard, pour les travaux de sécurisation du parking de l'école et de la salle polyvalente.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Les demandes de subventions du dispositif « Pacte Finistère » pour l'année 2024 sont à déposer pour le 31 décembre 2023.

CCPL

✓Le Conseil Municipal donne son accord pour le Transfert compétence eau et assainissement à la CCPL à partir du 1^{er} janvier 2024.

✓La CCPL ayant délibéré favorablement en vue de doter l'intercommunalité de la compétence facultative de construction et de gestion d'abattoirs, le conseil municipal a approuvé cette décision à l'unanimité.

URBANISME

Carte communale : L'enquête publique a commencé le 2 décembre et se poursuit jusqu'au 4 janvier 2024. Madame IZAAC, Commissaire Enquêteur, sera présent lors des permanences suivantes en mairie à la Salle ty léon :

- Le jeudi 28 décembre 2023 de 9h00 à 12h00.
- Le jeudi 4 janvier de 14h00 à 17h30.

DEVIS

Le matériel de téléphonie en mairie est à changer pour avril 2024. Des devis sont en cours. Une décision sera prise au conseil municipal.

CONSTRUCTION MAM ET ALSH

Point sur les réunions de chantier.

AGENDA

- Vœux du Maire le samedi 6 janvier à 18h30.
- Kig ha farz organisé par l'APE le dimanche 28 janvier.

PAROISSE

Noël

Samedi 24 décembre

Veillée à 18h30 à PLOUNEVENTER, LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Messe de la nuit à 22h à LAMPAUL-GUIMILIAU

Dimanche 25 décembre

Messe du jour à 10h30 LANDIVISIAU, PLOUVORN (Lambader) et GUICLAN.

Les messes des week-end

Samedis 31 décembre et 14 janvier à 18h à GUICLAN.

Samedis 7 et 21 janvier à 18h à PLOUNEVENTER.

Samedi 28 janvier à 18h à PLOUVORN.

Dimanche 1er janvier à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Dimanche 8 janvier (Epiphanie) messe à 10h30 à LANDIVISIAU : Confirmation.

Dimanches 15, 22 et 29 janvier à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Temps de partage et de prière à 18h à l'église les vendredis

- le 13 janvier à SAINT-DERRIEN
- le 20 janvier à PLOUNEVENTER

AMICALE TROUZ AN DOUR

GALETTE DES ROIS :

Elle sera servie lors du goûter du jeudi 11 janvier. Afin de passer les commandes dans les délais, les inscriptions seront prises le jeudi 28 décembre.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Elle se tiendra le samedi 3 février, à 11 h, à la salle polyvalente. La réunion sera suivie d'un repas avec participation. Les cotisations seront encaissées à partir de 10h30, de préférence par chèque. Les montants seront fixés lors d'une prochaine réunion. Nous vous attendons nombreux et souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents.

Merci de vous inscrire auprès de Gilbert, Jean-Michel ou Yvonne pour le jeudi 25 janvier au plus tard.

INTERCLUBS 2024 : Les délégués des clubs du secteur du Ponant et du Haut-Léon se réuniront le mardi 16 janvier 2024, à Plouzévédy pour fixer les dates des interclubs de l'année.

ATELIER NUMERIQUE JANVIER 2024

Atelier ludique : Faire sa carte de vœux 2024

Adressez vos vœux pour la nouvelle année avec une carte personnalisée ! Création sur le site CANVA et envoi possible par e-mail.

Le mardi 9 janvier
De 10h à 12h
Espace France Services
Landivisiau

❶ Sur inscription - 8 places
Les participants peuvent apporter leur matériel

Bien-être numérique

Focalisons-nous sur le positif ! Comment aborder le numérique avec plaisir et sérénité ?

Le mercredi 17 janvier
De 10h à 12h
Salle Sklerijenn Plounéventer

❶ Sur inscription auprès de la mairie de Plounéventer
au 02 98 20 81 57

Aucun matériel à prévoir

Atelier de perfectionnement en autonomie

Vous êtes autonome et vous souhaitez vous perfectionner en bénéficiant des conseils de la conseillère numérique et des autres participants.

Le mardi 23 janvier
De 10h à 12h
Espace France Services
Landivisiau

❶ Sur inscription - 6 places
Les participants peuvent apporter leur matériel

S'identifier avec FranceConnect

Présentation de France Connect : comment s'y connecter pour faciliter les démarches administratives en ligne ?

Le mercredi 24 janvier
De 10h à 12h
Espace France Services
Landivisiau

❶ Sur inscription - 8 places
Les participants peuvent apporter leur matériel

Clé USB

- Comment connecter la clé USB à l'ordinateur ?
- Comment utiliser la clé USB ? (stocker et retirer des éléments de la clé)

Le mercredi 31 janvier
De 10h à 12h
Espace France Services
Landivisiau

❶ Sur inscription - 6 places
Les participants peuvent apporter leur matériel

BULLETIN N°252 – FÉVRIER 2024 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le vendredi 19 janvier 2024 à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 5.



Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400 / Tel 02.98.68.15.21 / Fax 02.98.68.34.82.
courriel : mairie.saintservais@orange.fr

MEMENTO

<p>Mairie : 02.98.68.15.21</p> <p>Lundi, mardi, jeudi : 8h00-12h/13h30-17h30 Mercredi, vendredi : 8h-12h Samedi : 9h-12h</p> <p>Mairie.saintservais@orange.fr</p>	<p>ALSH : Contact : 06.66.43.46.42 https://alshplounstersetder.jimdofree.com/</p> <p>ÉCOLE: Contact : 09.61.20.66.81</p> <p>Garderie : 06.87.29.71.04</p> <p>Animatrice : animationstservais@gmail.com 07.89.02.91.20/Instagram :ej_stservais_stderrien</p>	<p>BIBLIOTHÈQUE: Mercredi de 17h00 à 18h30 Samedi de 10h30 à 11h45</p> <p>Tél : 02.98.24.62.18</p> <p><i>Piscine Landivisiau</i> 02 98 68 09 00</p>	<p>Urgences : Médecin de garde 15 SAMU Pharmacie de garde 3237</p> <p>Pompiers 18, portable 112</p> <p>Gendarmerie 17</p>	<p>Infirmière Libérale: Mme HENNEQUEZ contact : 07.86.05.43.81</p> <p><i>Déchetterie et fourrière animale de Bodilis</i> 02 98 68 99 99</p>
--	--	--	--	--



Retrouvez toutes les informations de la commune sur PanneauPocket, n'hésitez pas à télécharger l'appli.